

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE**

de la Commune de **COGOLIN**
Séance du **JEUDI 24 AVRIL 2014**

Nombres de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 33

En exercice : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : **14 AVR. 2014**

Date d'affichage : **14 AVR. 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt-quatre avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc-Etienne LANSADE,

PRESENTS : Marc-Étienne LANSADE – Éric MASSON – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Régine RINAUDO – Rémy FÉLIX – Jérôme SUEUR – Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER – Patricia BERENGUIER – Élisabeth CAILLAT – Pascal CORDE – Anthony GIRAUD – Christelle DUVERNET – Jonathan LAURITO – Marie-Ly GARCIA – Sébastien MACREZ – Jean-Jacques GABERT – Andrée GRAZIANI - Johan TOUCAS – Valérie ROBIN – Michel DALLARI – Carole RUIZ – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR – Malika OUAREZKI – Jean-François FARNET – Patricia PENCHENAT -

POUVOIRS : Laëtitia PICOT à Eric MASSON / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO /

ABSENTS : Margaret LOVERA - Monique LEBLANC - Patrick CLAUDEL -

SECRETARIE de SÉANCE : Audrey TROIN

Formalités de publicité effectuées,
le : **02/05/2014.**

Transmis en Sous-Préfecture de
DRAGUIGNAN, le **30/04/14**

Visa du : **30/04/2014.**

Monsieur le Maire déclare :

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une grande joie de vous présenter, ce soir, notre nouveau Capitaine de Ville, celui qui aura l'honneur de conduire la 18ème édition des Bravades de la Saint Maur.

Comme vous le savez, ces trois journées, toujours exceptionnelles, auront lieu les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mai prochains.

Avant toute chose, je tiens à remercier et féliciter sincèrement et au nom du Conseil, Monsieur René MAGNETTO. Je me permets de rappeler qu'il a fait l'unanimité dans l'exercice de ses fonctions de Capitaine de Ville l'année passée, et j'en profite tout naturellement pour féliciter également son porte-enseigne, Pascal BIENVENU.

Pour cette édition 2014, je vous propose d'élire Monsieur Georges FARNET, dont le nom a, comme la tradition le veut, été présenté par le Cépoun, le jour du printemps. Ce choix, que je vous sou mets aujourd'hui, est interne aux Bravadeurs.

Voici ce que l'on peut dire de notre futur Capitaine de Ville. Georges FARNET est né à Saint Tropez. Il a travaillé dans le bâtiment, domaine que je connais bien moi aussi. Footballeur jusqu'à 32 ans, il s'est occupé des juniors à Cogolin, où il réside avec sa famille depuis son retour du service militaire.

En tant que membre du bureau du Ski Club cogolinois, on sait qu'il fut un excellent organisateur de séjours de ski, notamment en Italie. Son implication dans les activités de notre ville est telle qu'il fut aussi membre, durant 6 ans, du bureau de l'Amicale des Joueurs de Boules.

Fort de son identité provençale et son attachement aux traditions, Monsieur FARNET assure des responsabilités dans les Bravades depuis 10 ans. Je n'ai aucun doute sur le fait qu'il sera l'homme de la situation, garant d'une organisation rigoureuse, et à la hauteur des éditions précédentes.

Enfin, et c'est important, je salue et félicite également sa petite-fille, Laura RISSO, qui sera son porte-enseigne cette année. Etudiante en sport et pompier volontaire, Laura s'est investie, depuis des années, dans les Bravades, en qualité de cantinière et de musicienne depuis 2008. Elle a également été porte-drapeaux des Garde-Côtes.

Un grand merci aux dirigeants de l'Association et aux Bravadeurs pour leur implication dans cet événement qui fédère la communauté cogolinoise. Nous n'ignorons pas combien les Bravades sont enracinées dans l'identité tant chrétienne que provençale qui marque notre ville. Et nous pouvons en être fiers !

C'est donc avec joie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, que je vous demande de vous prononcer sur la proposition du Cépoun de nommer Georges FARNET comme Capitaine de Ville de ces Bravades 2014.

Monsieur FARNET, vous avez choisi votre petite fille Laura RISSO comme porte enseigne.

Je déclare donc Georges FARNET, Capitaine de Ville 2014 et Laura RISSO, son porte-enseigne.

Mes chers collègues, le moment est venu de nommer, en vote à main levée, le Capitaine de ville 2014, en la personne de Monsieur Georges FARNET.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à l'UNANIMITE.

Le Maire,



M. E. Lansade
Marc-Etienne LANSADE